



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi  
n° 200 – Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon  
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 3 décembre 2014

**Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 671-20141204**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2014 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	3

Séance du mercredi 3 décembre 2014

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi n° 200 – Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon (Ordre de l'Assemblée le 11 juin 2014)

Membres présents :

- M. Auger (Champlain), président
  
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Iracà (Papineau), député ayant présenté le projet de loi
- M. Laframboise (Blainville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales et d'occupation du territoire
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et de développement des régions
- M. Lemay (Masson)
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil)
- M. Paradis (Brome-Missisquoi), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Rousselle (Vimont)
- M. Villeneuve (Berthier) en remplacement de M<sup>me</sup> Ouellet (Vachon)

Autres députés présents :

- M. Billette (Huntingdon)
- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Municipalité de Lac-Simon :

- M. Jacques Maillé, maire
  - M. Benoît Hébert, directeur général
  - M. Éric Bordeleau, directeur en bâtiments, urbanisme et environnement
  - M<sup>c</sup> Marc Tremblay
- 
- M. Paul Malouf et M. Frédéric Lapointe

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 40, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Iracà (Papineau), M. Paradis (Brome-Missisquoi), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Laframboise (Blainville) font des remarques préliminaires.

### AUDITIONS

La Commission entend la Municipalité de Lac-Simon

À 11 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Malouf et M. Lapointe.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Tremblay de prendre la parole.

L'audition se poursuit.

À 12 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

### ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : L'article 1 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Auger (Champlain) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

M. Paradis (Brome-Missisquoi) et M. Iracà (Papineau) font des remarques finales.

À 12 h 12, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Pierre Michel Auger

PLT/sq

Québec, le 3 décembre 2014